



extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 3 décembre 2018 au montant de 14 699.07 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 3 décembre 2018**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 86 696.38 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 10 378.85 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire pour novembre 2018.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour novembre 2018.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

La directrice mentionne qu'il n'y a aucun permis d'émis en novembre 2018.

2018-RAG-5961

**DEMANDE DE COMMANDITE ET INVITATION DU CLUB DE L'AMITIÉ DE BOIS-FRANC**

CONSIDÉRANT QUE le club de l'amitié de Bois-Franc fait la demande, comme chaque année, à la municipalité si celle-ci peut fournir le vin pour le souper de Noël;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'encourager et de supporter les organismes de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que la municipalité paie le vin fourni au souper et certains des conseillers seront présents et feront le service avec eux.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

\_\_\_\_\_  
Annie Pelletier, directrice générale

2018-RAG-5962

### **DEMANDE D'UN CITOYEN POUR LE DÉNEIGEMENT DE SON CHEMIN PRIVÉ**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande concernant le déneigement d'un chemin privé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut se permettre de ne déneiger qu'un seul chemin privé puisqu'il en serait injuste pour les autres propriétaires de chemins privés;

CONSIDÉRANT QUE si nous commençons à en faire un, nous serons dans l'obligation d'accepter toutes les autres demandes de ce genre, peu importe la longueur du chemin privé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'informer le citoyen concerné que la municipalité ne peut répondre positivement à sa demande, car elle créerait un précédent.

Adoptée.

2018-RAG-5963

### **ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2019**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions 2019 comme suit :

Lundi 14 janvier 2019  
Lundi 4 février 2019  
Lundi 4 mars 2019  
Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019  
Lundi 6 mai 2019  
Lundi 3 juin 2019  
Mardi 2 juillet 2019  
Lundi 5 août 2019  
Mardi 3 septembre 2019  
Lundi 7 octobre 2019  
Lundi 4 novembre 2019  
Lundi 2 décembre 2019

2018-RAG-5964

### **TRANSFERT DE POSTES BUDGÉTAIRES**

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu de procéder aux transferts de postes budgétaires suivants :

De :	02.130.00.310	Frais déplacement DG	500 \$
De :	02.130.00.999	Divers	1 000 \$
Vers :	02.130.00.282	Ass. Salaire - ADM	1 500 \$
De :	02.130.00.999	Divers	100 \$
De :	02.320.00.525	Ent. Et rép. véhicules	500 \$
De :	02.330.00.443	Déneigement	800 \$

Vers :	02.130.00.670	Fournitures de bureau	1 400 \$
De :	02.330.00.443	Déneigement	300 \$
De :	02.701.90.447	Remb. Insc. Loisirs	1 200 \$
Vers :	02.130.00.729	Matériel informatique	1 500 \$
De :	02.610.00.454	Formation	300 \$
De :	02.701.30.959	Entente loisirs Maniwaki	1 000 \$
Vers :	02.414.00.411	Serv. Citoyen syst UV...	1 300 \$
De :	02.701.30.959	Entente loisirs Maniwaki	2 500 \$
Vers :	02.701.20.522	Entretien et réparation	2 500 \$
De :	02.701.30.959	Entente loisirs Maniwaki	1 000 \$
De :	02.701.90.447	Remb. Inscription loisirs	100 \$
De :	02.120.00.412	Cour municipale	1 000 \$
Vers :	02.130.00.681	Électricité	2 100 \$

Adoptée.

2018-RAG-5965

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dufresne, Hébert Comeau (Rino Soucy) arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2019 au montant de 400 \$.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2018-RAG-5966

**ANNONCE AU FEUILLET PAROISSIAL DE L'ASSOMPTION DE MARIE**

Il est proposé par la conseillère Kim Bernatchez et unanimement résolu d'accorder un montant de 200 \$ pour l'annonce au feuillet paroissial de l'Assomption de Marie pour 2019.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Demande de subvention de la Note Verte**

La directrice présente au conseil une demande de subvention de la Note Verte. Comme le budget des dons et commandites est limité, le conseil préfère ne pas participer cette année.

2018-RAG-5967

### **RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 091.09 \$ taxes incluses.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Choix de la date pour dépôt du budget 2019**

La date de dépôt prévu pour le budget 2019 sera le mercredi 19 décembre 2018.

2018-RAG-5968

### **RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier et Mme Angèle Lacaille de la moyenne 2018 des indices des prix à la consommation fédérale et provinciale. D'augmenter l'employé municipal M. Paul Richard selon son nouveau contrat qui sera signé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et d'augmenter les membres du conseil de 2 000 \$ annuellement pour la mairesse et 666.67 \$ pour les conseillers annuellement réparti équitablement entre le salaire et l'allocation (2/3 1/3). Cette augmentation due aux changements annoncés par le gouvernement fédéral à l'effet que la partie non imposable des élus sera, en 2019, imposable au complet.

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2019.

Adoptée.

2018-RAG-5969

### **FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 24 décembre au 4 janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le lundi 7 janvier 2019.

Adoptée.

2018-RAG-5970

**CLUB DE SKI ET PLANCHES DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU**

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de payer la moitié du transport au tarif de 70.00 \$ pour les enfants de notre municipalité qui vont s'inscrire au Club de ski et planches Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2018-RAG-5971

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA COMBEQ**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la COMBEQ au montant de 431.16 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2018-RAG-5972

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À L'ADMQ**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec l'ADMQ au montant de 532.33 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Déclaration des intérêts pécuniaires**

Les élus remettent à la directrice générale les formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires dûment signés. La directrice générale les consignera au présent livre des délibérations.

2018-RAG-5973

**TONNAGE POUR LES DÉCHETS À CHARGER AU PANO 105 2018**

CONSIDÉRANT QUE la réouverture du restaurant et dépanneur au Pano 105 2018;

CONSIDÉRANT QU'avant, le montant chargé pour la cueillette de déchets fonctionnait avec un tonnage calculé;

CONSIDÉRANT QUE le restaurant ne fonctionne plus pour l'instant avec des conteneurs, mais plutôt avec des bacs de 360L;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que pour l'année 2019, le montant à charger pour la cueillette de déchets au Pano 105 2018 soit en fonction du nombre de bacs au chemin. Si celui-ci fonctionne avec 4 bacs, le montant facturé sera de 4 fois le montant résidentiel.

Adoptée.

2018-RAG-5974

**FACTURATION DU COMITÉ DES LOISIRS DE BOIS-FRANC POUR FESTIVAL 2018**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la municipalité fait une facturation au comité des loisirs de Bois-Franc pour la location des salles, des terrains, du camion, des assurances et autres;

CONSIDÉRANT QUE cette année, le festival n'a pas fonctionné comme prévu et que dû à cela, le festival est en déficit et n'a pas la capacité de payer la facturation habituelle de la municipalité s'élevant à 10 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de ne pas faire de facturation au comité des loisirs pour le festival. Le prêt des salles, terrains et autres sera inscrit comme contribution en nature de la part de la Municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Achat d'une sableuse pour le camion**

La directrice présente au conseil des modèles avec prix de sableuse qui s'installe à l'arrière d'un camion pour le déneigement et le sablage du stationnement. Le conseiller Philippe St-Jacques va prendre de l'information auprès d'un entrepreneur qui en a avant de prendre une décision et nous y reviendrons à une rencontre ultérieure.

2018-RAG-5975

**RAPPORT DE LA MAIRESSE**

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a fait la lecture du rapport de la mairesse à tous les conseillers et que ceux-ci sont d'accord avec le rapport tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de demander à la directrice de faire l'envoi par la poste du rapport de la mairesse à tous les domiciles et commerces de la municipalité.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Statistiques de la bibliothèque pour octobre 2018**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois d'octobre 2018.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Remerciements d'Albatros VG**

La directrice présente au conseil une lettre de remerciements pour le don effectué à Albatros Vallée-de-la-Gatineau.

2018-RAG-5976

#### **POLITIQUE MADA ET FAMILIALE**

CONSIDÉRANT QUE l'an passé, la municipalité a entamé le processus pour une politique familiale et MADA;

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes ont été faites incluant les sondages auprès de la population et que toutes les données compilées ont menés au plan d'actions présenté au conseil;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter le plan d'actions tel que présenté au conseil et que les actions prévues à ce plan soient incluses au budget 2019 et suivant.

Adoptée.

2018-RAG-5977

#### **DEMANDE D'UN CITOYEN CONCERNANT LES DÉCHETS ET RECYCLAGE ET LES BOUES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du chalet situé au 260, ch. Parc Industriel paie depuis quelques années le montant d'un résident pour les boues septiques alors qu'il aurait dû payé le montant alloué pour les chalets;

CONSIDÉRANT QUE ce même propriétaire n'a plus aucun bac de déchets ou recyclage et que lorsqu'il vient, il n'a qu'un petit sac de déchets qu'il rapporte avec lui, car s'il le laisse au chemin il sera détruit par les petits animaux;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu qu'un crédit lui soit accordé pour la moitié du coût des boues septiques rétroactivement pour 4 ans et que le coût des déchets et recyclage lui soit crédité pour 2018 et non chargé pour 2019. Dès qu'il y aura changement, les frais seront appliqués de nouveau.

Adoptée.



2018-RAG-5978

**DEMANDE DE L'ÉCOLE ST-BONIFACE POUR GRATUITÉ DE LA SALLE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de l'école pour l'après-midi du 21 décembre à savoir si nous pouvons leur laisser la salle gratuitement pour présenter un film aux enfants;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'offrir gratuitement la salle aux élèves de l'école St-Boniface pour la présentation d'un film dans l'après-midi du 21 décembre 2018.

Adoptée.

2018-RAG-5979

**DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS POUR L'ÉCOLE ST-BONIFACE**

Finalement, ce point est annulé, car le club n'a pas encore trouvé de relève pour janvier 2019 et il est possible que les petits déjeuners à l'école St-Boniface ne puissent se poursuivre donc, dans l'éventualité où il trouverait quelqu'un, ce sera cette personne qui reviendra avec la demande en janvier.

2018-RAG-5980

**RÉSOLUTION POUR LA DEMANDE D'AIDE POUR CHEMIN À DOUBLE VOCATION**

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Bois-Franc l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin :	chemin Parc Industriel
Longueur à compenser (km) :	6 km
Ressource transportée :	Bois
Nombre de camions chargés par année :	23 756

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 6 km.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Arrêt temporaire sur le chemin du Parc Industriel**

La conseillère Michelle Payette mentionne qu'elle a reçu une plainte concernant le nettoyage du chemin. Là où sont installés les arrêts temporaires pour la traverse des camions de l'usine à la cour à bois, il y a souvent une accumulation de terre (bouette) sur le chemin et parfois, il y en a tellement que c'est glissant et dangereux. La directrice mentionne qu'elle a déjà discuté de cela avec la personne responsable de nettoyer et celui-ci a promis de l'entretenir régulièrement.

2018-RAG-5982

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale